



Retrouvez ce bulletin sur le site de [FREDON Grand Est](#) et de la [DRAAF Grand Est](#).

Recevez gratuitement le BSV JEVI en vous abonnant sur le site internet de la [CRAGE Grand Est](#).



A RETENIR CETTE SEMAINE

- **Noyer**
 - OQ : *Geosmithia morbida*
- **Rosier**
 - Cochenilles courantes des rosiers
 - OQ : *Lopholeucapsis japonica*
- **Organisme de quarantaine prioritaire**
 - *Xylella fastidiosa*
- **Espèces à enjeux pour la santé humaine**
 - Chenilles de processionnaires du chêne → stade œuf + vidéo observatoire
- **Observations ponctuelles**
 - Altises sur fuchsia
 - Noctuelle du chou
 - Sphinx de l'euphorbe
 - Botys de la Molène



Noyer



Organisme de Quarantaine

Geosmithia morbida

Il s'agit d'un champignon, originaire d'Amérique du Nord, qui cause la maladie des mille chancres du noyer. Son vecteur est le scolyte des pousses du noyer (*Pityophthorus juglandis*) qui est également un organisme de quarantaine. Il se déplace lors de vent fort où il peut être emporté à près de 80 km. On peut le retrouver dans des végétaux destinés à la plantation, des grumes, des emballages en bois ou des déchets de bois, notamment à l'importation. Ce transport passif pourrait également avoir joué un rôle majeur dans la dissémination de la maladie jusqu'en Italie où elle a été introduite avec du bois de noyer.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période d'observation du vecteur												
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												

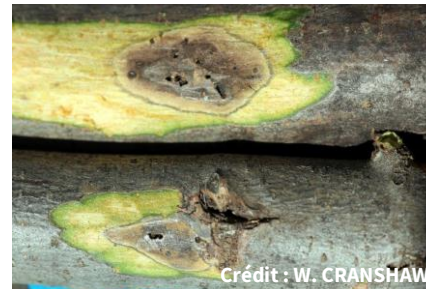


Crédit : Agroscoop S. VALLEY



Crédit : EPPO Global Database

La maladie causée par *Geosmithia morbida* est appelée « maladie des mille chancres » en raison de la grande quantité de chancres qui apparaissent sur l'arbre, suite aux blessures faites par le scolyte lorsqu'il se nourrit sur l'arbre et construit les galeries sous l'écorce.



Crédit : W. CRANSHAW

Les principaux symptômes sont un jaunissement initial du feuillage, suivi d'un flétrissement et d'un dépérissement de la branche postérieure. L'arbre meurt dans les trois ou quatre ans qui suivent l'apparition des premiers symptômes.



Rosier

| Cochenilles courantes des rosiers

	Partie de la plante attaquée	Fréquence des attaques
Cochenille du rosier	Rameaux, tige	Occasionnel ou encore peu répandu
Cochenille lécanine du cornouiller, cochenille à carapace du noisetier	Rameaux, tige	Occasionnel ou encore peu répandu
Cochenille virgule du pommier	Rameaux, tige	Rare
Cochenilles australienne	Feuilles, pousses, rameaux, tige	Rare

Description

Cochenille du rosier, *Aulacaspis rosae*



Crédit : Alamy

Cochenille du cornouiller, *Parthenolecanium corni*



Crédit : Ephytia

Cochenille virgule du pommier, *Lepidosaphes ulmi*



Crédit : USDA Agricultural Research Service

Cochenille australienne, *Icerya purchasi*



Symptômes et analyse de risque

- Cochenille du rosier : Forte réduction de croissance, dépérissement progressif. Présence de petites carapaces blanc grisâtre formant un aspect pelliculeux en cas de forte infestation. Larves mobiles en fin d'été ou début d'automne. Les rosiers cultivés sous abri sont les plus vulnérables.
- Cochenille lécanine du cornouiller et cochenille à carapace du noisetier : retard de croissance, sur l'écorce de petites carapaces bombées brunes, miellat, fumagine.
- Cochenille virgule du pommier : retard de croissance plus ou moins important selon le niveau d'infestation, décoloration des feuilles, colonies de petites carapaces en forme de coquille de moule sur l'écorce.
- Cochenille australienne : Arrêt de croissance. Parties herbacées : jaunissement, déformation, défoliation, miellat abondant et poisseux, fumagine noirâtre. Partie ligneuse : blessures au niveau de l'écorce. Colonies d'insectes de 5 à 6 mm de long, à côtes blanches et à sillons (ovisac des femelles), recouverts d'une capsule brune.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte biologique : laisser agir les auxiliaires naturels (coccinelles, hyménoptères parasitoïdes...).
- Lutte prophylactique : Bien regarder les branches du bas, et toutes les faces des tiges. Inspecter plusieurs fois par semaine pour éliminer à mesure de leur apparition. En cas de forte attaque, ne pas hésiter à couper les rameaux trop fortement infestés.



Organisme de Quarantaine

Lopholeucapsis japonica

Il s'agit d'une cochenille originaire de l'Extrême-Orient. Elle s'est disséminée vers de nombreuses zones tropicales ou semi-tropicales dans le monde entier ainsi que dans certaines parties de l'extrême orient Russe, en Géorgie, en Ukraine et en Turquie.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												



Elle hiverne sous l'écorce et les feuilles des arbres au second stade larvaire. Au printemps les femelles adultes pondent 35 à 60 œufs et les larves grimpent plusieurs dizaines de centimètres pour se fixer sur la face supérieure des feuilles (le long des nervures et du bord de la feuille). On trouve aussi des cochenilles sur l'écorce des branches et parfois sur les fruits. Il n'y a qu'une génération du ravageur dans l'Extrême-Orient russe, mais deux générations en Géorgie (la première en mai-juin, la seconde en juillet-août). Il peut y avoir chevauchement de ces générations. En Extrême-Orient, *Lopholeucaspis japonica* passe facilement les hivers à des températures de - 20/-25°C.

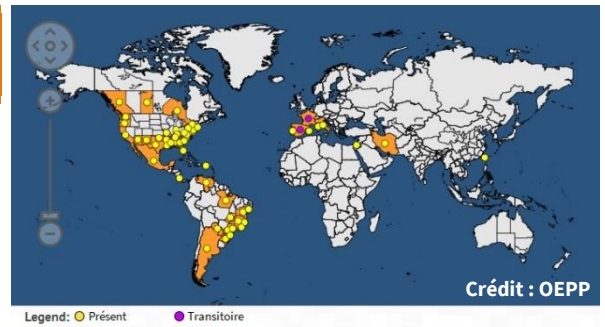




Organisme de Quarantaine Prioritaire

| *Xylella fastidiosa*

Il s'agit d'une bactérie dont le vecteur est une cicadelle : *Philaenus spumarius* (Cercopé des près). Elle est présente en France, notamment en Corse où elle est sous contrôle et en région PACA et en Occitanie où elle est en pleine éradication.



	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période d'observation du vecteur												
Période de symptomatologie												

Philaenus spumarius présente 5 stades larvaires avant l'adulte, qui va mesurer de 5 à 6 mm environ. Elle apprécie de nombreux arbres, arbustes et plantes basses.

C'est un ravageur mineur de la lavande et d'une grande variété de plantes ornementales : *Aster*, *Berberis*, *Campanula*, *Chrysanthemum*, *Coreopsis*, *Lychnis*, *Mahonia*, *Phlox*, *Rosa*, *Rudbeckia*, *Solidago*. Elle est aussi commune sur les plantes rudérales (flore des bords de routes et chemin).

Les symptômes vont être des déformations et flétrissement des jeunes pousses de plantes sensibles, parfois malformations de fleurs. Les adultes ne causent aucun dégât direct. Il peut y avoir aussi des dégâts inesthétiques avec notamment la présence de crachats de coucou (sécrétion écumeuse).



Symptômes sur cerisier à gauche et sur laurier rose à droite



| Chenilles de processionnaires du chêne

Les chenilles de processionnaires produisent des soies urticantes qui sont très volatiles et qui sont présentes sur leur corps, dans les nids même lorsqu'ils ne sont plus occupés et sur l'écorce de l'arbre.

Nous sommes actuellement dans la période des pontes, qui dure généralement de fin août à fin septembre. La ponte a lieu 1 à 2 jours après l'émergence du papillon femelle et de son accouplement. La femelle est incapable de s'alimenter et sa vie d'adulte très brève n'est destinée qu'à la reproduction.

Les œufs (de 30 à 300) d'un diamètre de 1 mm sont déposés en une plaque monocouche fortement collée à l'extrémité des petites branches de la couronne du chêne exposée au soleil. Cette plaque est protégée et camouflée par des écailles et des poils provenant de l'extrémité de l'abdomen de la femelle.

La chenille se développe complètement dans l'œuf et hivernera dans celui-ci. Elle en sortira au printemps, peu de temps avant le débourrement des jeunes bourgeons de sa plante hôte qui est le chêne. Les jeunes chenilles peuvent cependant jeûner pendant plusieurs semaines si l'éclosion a eu lieu avant le débourrement.

Pour plus d'informations, consultez le [BSV JEVI 1](#), page 5.



Crédit : FGE

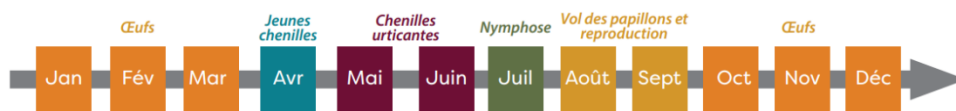


Crédit : FGE



Crédit : FGE

Cycle de vie des chenilles de processionnaires du chêne



Réglementation

Par un Décret datant d'avril 2022, les chenilles de processionnaires du chêne et du pin ont été ajoutées à la liste des espèces dont la prolifération est nuisible à la santé humaine dans le code de la santé publique. Ceci implique que les préfets des départements doivent définir par arrêté préfectoral les mesures de gestion à mettre en place.

Les premiers et seuls départements ayant déjà publié un arrêté sont tous ceux du Grand Est (excepté la Marne).

Pour les consulter : [cliquez ici](#).

Lutte et gestion

La détection des plaques de pontes permet d'éviter l'établissement des futures générations. Il est conseillé de faire un élagage préventif léger en hiver : d'octobre à décembre, afin de détruire les pontes.

Pour aller plus loin

L'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine a réalisé une vidéo à l'intention du grand public visant à donner les principaux critères de reconnaissance des chenilles de processionnaires. Pour la visualiser : [cliquez ici](#).



Observations ponctuelles

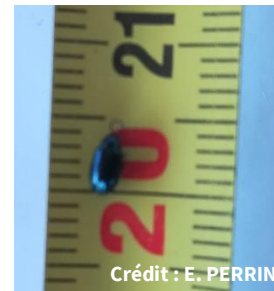
| Altises

Observation

Des dégâts d'altises ont été observés sur fuchsia à Granges-Aumontzey (88).

Description et symptômes

Il s'agit d'un insecte sauteur de la famille des coléoptères. L'adulte mesure environ 3 mm de long, est de couleur noirâtre et possède 2 bandes jaunâtres longitudinales sur le dos. Les œufs sont fixés par un mucus à la face inférieure des feuilles. La larve mesure 5 à 6 mm et est de couleur jaune. Elle pénètre dans les feuilles et se développe entre les deux épidermes en creusant une mine. Elle se nymphose ensuite dans le sol. L'adulte apparaît en juillet et provoque des dégâts jusque fin novembre. Il hiverne sous les feuilles ou dans les creux du sol puis reprend son activité au printemps sur les jeunes semis. Enfin, il va pondre au mois d'avril.



Crédit : E. PERRIN



Crédit : E. PERRIN

Prophylaxie et lutte biologique

Doucher avec un jet d'eau en pluie fine pour les faire fuir, recommencer plusieurs fois pour qu'elles ne reviennent plus.

| Noctuelle du chou

Observation

Des chenilles de noctuelle du chou ont été observées à Granges-Aumontzey (88).

Description et symptômes

La noctuelle du chou, *Mamestra brassicae* est un papillon nocturne, dont l'adulte mesure 40 à 45 mm d'envergure, avec des ailes brun verdâtre et gris clair. Les chenilles de ce papillon mesurent 40 à 45 mm de long et leur corps est glabre, vert à brun grisâtre. Il y a 2 générations par an en règle générale. Les papillons apparaissent en mai-juin. Le second vol se produit de fin juillet à début septembre et les chenilles se développent entre les mois d'août et octobre.



Crédit : E. PERRIN

Il s'agit d'un insecte défoliateur, les chenilles s'attaquent directement au cœur des plantes et leurs excréments s'y accumulent rapidement. Les dégâts se produisent surtout en juin, puis en septembre.

Prophylaxie et lutte biologique

La lutte contre ce ravageur peut se faire à l'aide de ses prédateurs.

| Sphinx de l'Euphorbe

Observation

Des chenilles du sphinx de l'Euphorbe ont été observées à Neuflize (08).

Description et symptômes

Le sphinx de l'Euphorbe ou *Hyles euphorbiae* est un papillon de nuit. Le papillon a le dos des ailes de couleur brune avec du brun-olive, rose, noir et blanc. La chenille mesure jusqu'à 8 cm de long, est toxique, car elle se nourrit d'euphorbe.

Au Canada, le sphinx de l'euphorbe peut être utilisé comme agent de lutte biologique en tant qu'insecte défoliateur afin de limiter la prolifération de l'euphorbe petit-cyprès en Amérique du Nord.



| Botys de la Molène

Observation

Elles ont été observées à Nancy (54).

Description et symptômes

Le Botys de la Molène ou *Paracorsia repandalis* est un papillon de nuit. On le trouve dans la plupart des pays d'Europe, il a également été signalé en Asie centrale et en Amérique du Nord.

L'envergure de ses ailes est de 24 à 28 mm. Les adultes sont en vol d'avril à octobre en deux générations par an. Les larves se nourrissent spécifiquement d'espèces de molène. La nymphose a lieu au début du printemps après avoir hiberné.





Le réseau JEVI en Grand Est

Le réseau d'épidémiosurveillance dans le Grand Est s'appuie sur les **observations de problèmes sanitaires sur végétaux** faites par des agents de l'Etat et de FREDON Grand Est, des agents des services municipaux, des particuliers et des entreprises privées. Les signalements communiqués par ces observateurs sont particulièrement importants pour assurer la **Surveillance Biologique du Territoire**. Les organismes nuisibles des végétaux peuvent en effet avoir des impacts économiques, environnementaux et sanitaires forts s'ils ne sont pas gérés suffisamment précocement. Il est donc **important d'encourager les observateurs à faire vivre ce réseau et à l'élargir**.

Dans le cadre de ce BSV JEVI, nous sommes toujours à la **recherche d'observateurs** afin de constituer notre réseau. Que vous soyez **particuliers, professionnels** ou **acteurs de collectivités**, n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance et de prévention ! Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

Vous souhaitez devenir observateur ?

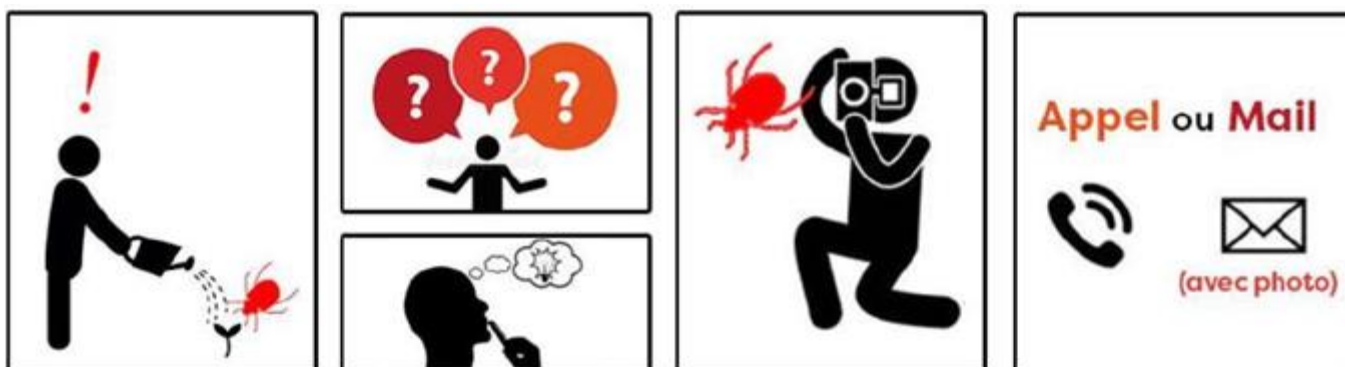
N'hésitez plus et rejoignez le réseau en [cliquant ici](#).





Suspicion d'organisme nuisible

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à FREDON Grand Est, en prenant soin de mentionner la localisation précise, le végétal concerné et la date. FREDON Grand Est est un organisme à vocation sanitaire spécialisé dans le végétal, n'hésitez pas à nous contacter.



Crédit : BSV FREDON Nouvelle-Aquitaine

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts.

Observations : Neuflyze (08), Châlons-en-Champagne (51), Reims (51), Nancy (54) et Granges-Aumontzey (88).

Rédaction et animation : FREDON Grand Est

Directeur de la publication : DRAAF Grand Est

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI Grand Est du 28 septembre 2022 »

Coordination et renseignements : Vanille TADDEI - vanille.taddei@fredon-grandest.fr


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

 **FREDON
GRAND EST**